



# ECONOMIE

## Un développement de la Meuse à notre portée



**La croissance démographique** : désindustrialisation, éloignement des nouveaux centres industriels, hémorragie de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et exode rural, depuis le milieu de 19<sup>ème</sup> siècle, notre population n'a cessée de baisser, passant de 320 000 habitants à moins de 200 000. Suite aux derniers recensements, nous constatons, pour la 1<sup>ère</sup> fois, une augmentation durable du nombre d'habitants liée à la pression démographique à l'Est et au Nord de la Meuse. C'est une chance à saisir. Le développement économique d'un territoire, c'est d'abord la résultante des dépenses engagées sur ce territoire par tous les acteurs et notamment les ménages.

**La croissance économique** : le département de la Meuse bénéficie, une nouvelle fois, de l'effet de la baisse du chômage en France avec un taux de 8,4 % en Novembre 2006 contre 9 % il y a encore 1 an soit 470 chômeurs de moins. Ce qui est bon pour notre pays est bon pour la Meuse. Espérons que, grâce à une politique lucide sur le plan économique, nous allons rapidement nous placer en dessous de la moyenne européenne. Si tel était le cas, ce serait encore 360 chômeurs en moins. Ce simple raisonnement nous permet de bien nous rendre compte combien les orientations prises par nos gouvernements sont importantes : 1 % de croissance, en plus ou en moins, entraîne des conséquences sur le plan de l'emploi plus importantes que n'importe quelles créations d'entreprises nouvelles sur notre territoire.

**Des stratégies locales qui atténuent ou amplifient ces phénomènes** : il ne tient qu'à nous d'amplifier ces phénomènes en faisant de la qualité de la vie notre fer de lance : la Meuse devrait être, pour tous, "ce territoire de France où il fait si bon vivre" ! Cela signifie qu'il nous faut pouvoir décliner une politique d'aménagement du territoire à la hauteur des enjeux en commençant par le logement et l'habitat (Paris à 1H 05 en TGV c'est une chance à saisir), mais aussi l'accompagnement de nos habitants par des services à la hauteur de leurs besoins : à commencer par les jeunes à qui nous devons proposer les formations utiles à nos entreprises, jusqu'aux personnes âgées qu'il faut maintenir à domicile le plus longtemps possible en leur proposant des services. Cela signifie un réseau de soins de qualité comme celui dispensé par le futur Pôle Santé à Bar-le-Duc ou des maisons médicales en milieu rural. Cela signifie également le renforcement des animations culturelles, des services de transports, l'accompagnement du développement économique par des services, comme j'ai notamment contribué à le faire, avec le quartier des entrepreneurs et l'agence de développement. Le soutien au tourisme avec une professionnalisation des intervenants doit être recherché. Il nous faudra aussi savoir préserver nos milieux naturels en déclinant la charte de l'environnement que j'avais initiée en son temps.

Ce développement de la Meuse est à notre portée d'autant plus qu'avec les financements liés au laboratoire de Bure, les moyens ne manquent pas...à condition de les utiliser à bon escient!

### Quand le bâtiment va...tout va !

350 entreprises sur 800 en Meuse adhèrent à la CAPEB et emploient environ 2 200 salariés. L'activité est bonne depuis les années 1990. Les entreprises embauchent et ce, notamment depuis le passage de la TVA à 5,5%, la baisse des taux d'intérêt, le développement des prêts à taux 0 et, par voie de conséquence, l'augmentation du marché de la construction. Les entreprises de développent mais sont confrontées à des difficultés pour trouver du personnel qualifié. Ces PME souhaitent former eux même leurs personnels mais semblent confrontées à une mauvaise image. Elles aspirent à mieux travailler avec l'éducation nationale.

Par ailleurs, les entreprises du bâtiment souhaitent conserver de bonnes relations avec les élus et redoutent la généralisation des appels d'offre en entreprises générales.

Enfin, la transmission de ces entreprises est quasi inexistante ce qui se traduit par un déficit d'installation qu'il faut combattre (en 2006 sur 25 départ en retraite seules 3 entreprises ont été reprises...).

Il faut, sur le plan national, valoriser davantage le travail manuel à l'école et rendre plus attrayant le métier d'artisan sur le plan des complexités administratives.

En Meuse, il faut encore mieux encourager les transmissions d'entreprises et développer la création faute de quoi les entreprises étrangères vont prendre des parts de marché.

## Artisanat

2512 artisans sont recensés à la Chambre de Métiers en Meuse. Ce secteur d'activité se porte plutôt bien puisque les embauches progressent chaque année (200 embauches annuelles...).

Les préoccupations des artisans sont générales (trop de charges et une complexité face aux contraintes administratives, c'est le cas par exemple des déclarations sur les différents taux de TVA dans le bâtiment) mais des thèmes plus spécifiques doivent être traités dans notre département.

Il s'agit du problème du transport avec une perte de temps et les aléas climatiques pour tous les métiers où il faut se déplacer, du problème de l'ADSL, car toutes les professions; y compris en milieu rural; ont besoin maintenant de cet outil, de l'embauche et de la formation qui ne paraît pas être à la hauteur des attentes, et de la difficulté à loger les apprentis en milieu rural.

Ces sujets sont traités dans les autres chapitres de la réflexion pour la Meuse (cf. volet formation-jeunesse, cf volet NTIC...).

Il faudra continuer à encourager les actions collectives mises en place par la Chambre de Métiers, notamment en terme de formation et d'information des artisans meusiens, ainsi que dans le domaine de la transmission des entreprises qui porte actuellement ses fruits. Cependant; il conviendra d'être vigilant quant au respect de l'équité entre les artisans qui créent leurs activités et qui sont parfois davantage aidés que ceux qui reprennent une activité déjà existante.